



Changement de nom de famille

Par **PASCALINEBEN974**, le **02/08/2012** à **14:59**

Bonjour,

j'attends un enfant d'une personne qui a d'ores et déjà refusé de reconnaître celui ci. Ma question est dans le cadre d'un établissement judiciaire de filiation; le juge peut il aller à l'encontre de la nouvelle loi qui ne lui permet plus de statuer sur le nom de famille de l'enfant et accorder à la mère sa volonté d'attribuer le nom de famille du père malgré le désaccord de celui ci. Je précise que j'ai déjà deux enfants de ce même père qui portent son nom; s'il vous plaît pouvez vous me répondre. MERCI